



Message aux parents et aux élèves de la Commission scolaire des Navigateurs

Retour graduel, prudent et volontaire

Les écoles primaires et les services de garde de la Commission scolaire des Navigateurs rouvriront le 11 mai 2020

(Lévis, le 27 avril 2020) – Le premier ministre, François Legault, a annoncé ce midi que, si la situation de la pandémie demeure sous contrôle, les écoles primaires rouvriront à compter du **11 mai prochain** pour l'ensemble du Québec – et en particulier sur le territoire de la Commission scolaire des Navigateurs (CSDN) – à l'exception des écoles du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal dont le retour se fera le 19 mai prochain.

Retour sur une base volontaire

Il s'agit d'un retour en classe qui se fera de façon « graduelle, prudente et volontaire », comme l'a mentionné le ministre de l'Éducation et de l'Éducation supérieure, Jean-François Roberge, cet après-midi. **Les parents devront aviser leur école une semaine à l'avance, soit le 4 mai**, de leur intention d'envoyer leur enfant à l'école, le 11 mai.

Il sera possible, pour les parents qui le jugent plus approprié, de poursuivre la scolarisation de leurs enfants à la maison. Dans ce cas, avec le soutien du personnel des établissements scolaires en poste, le réseau scolaire offrira un encadrement pédagogique à distance. Les élèves qui présentent des retards ou des difficultés d'apprentissage sont encouragés à effectuer un retour en classe.

Maximum de 15 élèves par classe

Dans les écoles primaires de la CSDN, un maximum de 15 élèves par classe sera autorisé en vertu des directives de la Direction de la santé publique (DSP). Les écoles devront appliquer les mesures d'hygiène strictes et de distanciation recommandées par la Santé publique.

Effets personnels

L'opération de récupération des effets personnels à l'école pourra être réalisée. **Les écoles communiqueront avec les parents au cours des prochains jours** après avoir reçu les directives de la Santé publique à cet effet.

Secondaire

Les établissements secondaires demeureront fermés, mais les élèves poursuivront leurs apprentissages à distance.

Formation professionnelle et éducation des adultes

Dans les centres de formation professionnelle (CFP), certaines formations continueront d'être données à distance, alors que l'enseignement pourra être offert à des demi-groupes pour certains programmes où l'on procède par manipulations techniques. Le Centre d'éducation des adultes des Navigateurs (CEAN) demeure fermé; certains cours continueront d'être offerts à distance.

Nous sommes conscients que des questions demeurent en suspens, de l'information supplémentaire vous sera acheminée dès qu'elle sera disponible.

Merci de votre indispensable collaboration et de votre grande compréhension.

Esther Lemieux

Directrice générale